

Orientation 1 - Améliorer la qualité de l'eau et des berges

No	Objectifs	Thème	Actions à réaliser	Échéancier
1	D'ici 2032, assurer le respect réglementaire des bandes riveraines pour l'ensemble des cours d'eau de la MRCVR (100%)	Qualité des berges	Assurer un suivi plus strict et rigoureux du respect des bandes riveraines	En continu
			Participer à une table de concertation de mise en œuvre sectorielle	2024
			Acquisition de bandes riveraines lors de nouveaux développements	2032
			Récompenser les propriétaires riverains qui respectent la réglementation: reconnaissance (reconnaissance)	2027
			Effectuer des visites auprès des propriétaires riverains dans le bassin versant de la rivière Richelieu et L'Acadie	En continu
			Offrir des outils de d'information et d'accompagnement pour les propriétaires riverains et soutien financier	En continu
2	Identifier les bassins versants prioritaires pour l'amélioration de la qualité de l'eau	Suivi qualité eau	Mettre en place un programme de suivi de la qualité de l'eau dans les bassins versant où la qualité de l'eau est la moins bonne	En continue
3	Réduire l'apport des sédiments et contaminants créés par l'érosion et la sédimentation.	Érosion et glissements de terrain	Réaliser des entretiens de cours d'eau et fossés plus responsables dans les cours d'eau et fossés où l'entretien est récurrent	2027
			Encadrer la gestion des sédiments dans les milieux humides et hydriques lors de travaux	2024
			Réaliser des projets d'aménagements permettant de diminuer la sédimentation et l'érosion dans les secteurs problématiques (foyers d'érosion connus)	2027-2032
4	Diminuer la contamination dans les milieux hydriques	Contamination de l'eau potable	Éduquer et informer la population pour diminuer à source les rejets de contaminants domestiques, agricoles et ICI.	En continu
			Adopter un règlement sur le contrôle des pesticides et engrais résidentiels.	2024
			Assurer l'application rigoureuse du règlement sur l'assainissement des eaux et les rejets à l'égout de la CMM (ICI).	2032
			Diminuer la contamination par les surverses et le traitement des eaux usées dans le bassin versant de la rivière Richelieu	2032
			Assurer l'application rigoureuse du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.	2027
			Réaliser des aménagements favorisant la diminution de la contamination des milieux hydriques à la source en amont, où les secteurs à risque de contamination sont les plus élevés(ex. : aménagements végétalisés).	2032
5	Accroître les mesures d'aménagements durables	Qualité de l'eau	Augmenter le nombre d'aménagements agricoles contribuant à l'amélioration de la qualité de l'eau : cibler des secteurs problématiques de bandes riveraines élargies, de cultures couvre-sol, haies brise-vent et autres aménagements (objectifs du Plan d'action régional du Plan d'agriculture durable du MAPAQ, pour le secteur de la Montérégie).	2032
		Partage de connaissances	Contribuer à la mise en place de comités de sous-bassins versants afin de favoriser les initiatives et opportunités d'aménagements.	2024
		Acquisition de connaissances	Identifier et favoriser la conservation des espaces de liberté des cours d'eau sinueux pour favoriser la rétention de l'eau, en identifiant les cours d'eau où ce type de projet s'applique et en intégrer les espaces de liberté dans l'aménagement des nouveaux développements.	2032
		Éducation/Information	Récompenser les producteurs agricoles qui optent pour des initiatives de bandes riveraines élargies : reconnaissance (incitatifs).	2032

Orientation 2 - Accroître la résilience des écosystèmes et de la population face aux inondations et au manque d'eau potentiel

No	Objectifs de conservation	Thème	Actions à réaliser	Échéancier
1	Augmenter la perméabilité des sols de 10 % dans les périmètres d'urbanisation	Captation / Rétention de l'eau	Établir des normes et ajuster la réglementation afin d'atteindre les seuils visés de sols perméables en milieux urbains.	2027
			Encourager l'aménagement d'infrastructures vertes	En continu
			Augmenter le nombre d'aménagements permettant d'augmenter le pourcentage de sols perméables en offrant des outils pour identifier les bonnes pratiques	2032
			Encadrer, réglementer et faire la promotion des bonnes pratiques auprès de municipalités et ICI (ex. normes d'aménagement des stationnements, contrôle des îlots de chaleur, etc.).	2024-2027
2	Augmenter la résilience de la population face aux inondations en contexte de changements climatiques dans les milieux urbains à risque d'inondation	Inondations	Protéger les milieux naturels en bordure des cours d'eau	2027
			Identifier les espaces de liberté des cours d'eau vulnérables aux inondations.	2032
			Encadrer et réglementer le développement afin d'augmenter la captation, la rétention et le ralentissement d'écoulement des eaux de pluie	2024
			Mettre en œuvre les plans de résilience face aux inondations (PRAFI)	2027
3	Diminuer les risques reliés à un manque d'eau potentiel, en contexte de changements climatiques dans les milieux urbains et agricoles	Disponibilité en eau	Conserver les milieux naturels situés dans les zones de recharge et résurgence et prioriser ces secteurs pour la restauration/création de milieux naturels.	En continu
		Acquisition de connaissances	Poursuivre et mettre à jour les études de vulnérabilité de l'eau potable (AVEP) pour l'ensemble des municipalités du territoire de la MRCVR.	En continu
			Acquérir des connaissances sur l'usage et l'emplacement de zones de recharges de la nappe phréatique, en lien avec les changements climatiques (projet ReSource).	2032
		Éducation/Information	Informé, éduquer, encadrer et réglementer l'usage à la source de l'eau potable (ex. : gestion de l'écoulement des eaux, arrosage pelouses, piscines, usages ICI, projets pilotes d'infrastructures vertes, usage de l'eau en milieu agricole, aménagements xérophiles, etc.).	En continu

Orientation 3 - Assurer la pérennité des écosystèmes et de la qualité des paysages naturels

No	Objectifs de conservation	Thème	Actions à réaliser	Échéancier
1	Assurer la pérennité des écosystèmes et des milieux naturels d'intérêt pour la conservation sur l'ensemble du territoire, dont 100% de protection des milieux humides sans enjeu	Éducation/Information	Favoriser la participation citoyenne lors de projets ou d'activités en lien avec le plan d'action du PRMN	2024
		Partage de connaissances et suivi	Créer un comité de gestion interne	2024
			Créer un comité technique (spécialistes en environnement, MRC voisines, représentants secteur agricole et forestier)	2024
		Biodiversité	Informers la population : offrir des ateliers, webinaires, conférences et distribution d'informations portant sur l'importance des milieux naturels, incluant les MHH et permettant d'assurer la pérennité des écosystèmes	En continu
			Protéger 100% des milieux humides sans enjeu	2024
			Mettre en place un plan d'acquisition d'espaces naturels à protéger pour améliorer la connectivité des milieux existants et assurer la pérennité des écosystèmes	2032
		Acquisition de connaissances	Réaliser des inventaires terrain près des milieux naturels d'intérêt, adjacents à des cours d'eau ou aux milieux forestiers et boisés	2024
		Éducation/Information	Accompagner les propriétaires de boisés pour améliorer la gestion et favoriser le maintien de la biodiversité	2027-2032
			Favoriser l'augmentation de la biodiversité indigène et habitats fauniques dans les aménagements paysagers municipaux et ICI	2027-2032
			Établir des zones tampons aux milieux naturels pour protéger les milieux humides (à établir lors des modifications au SAD)	2024
Évaluer les différentes possibilités de gestion des friches	2027			
2	Maintenir le couvert forestier existants et augmenter ce couvert sur l'ensemble du territoire (objectif souhaité de 25%)	Maintien et augmentation du couvert forestier	Planifier l'augmentation du couvert forestier et reboisement	2032
			Prévoir les pertes de superficies forestières (liées au développement urbain), où des enjeux sont identifiés et planifier le reboisement en fonction des pertes et des objectifs à attendre.	2032
		Éducation/Information	Développer une boîte à outils pour le reboisement et se doter d'outils et de moyens permettant de faciliter la localisation possible des plantations	2024
			Accompagner les propriétaires de boisés pour améliorer la gestion et favoriser le maintien de la biodiversité	En continu
3	Mettre en place une stratégie régionale de lutte aux espèces exotiques envahissantes afin de protéger les milieux naturels d'intérêts	Acquisition connaissances	Centraliser les données, effectuer des inventaires terrain et trouver des moyens de lutte efficace	2024-2027
		Éducation/Information	Informers et éduquer la population aux EEE	En continu
		Biodiversité	Effectuer des campagnes de contrôle d'EEE	2027-2032
4	Considérer et intégrer les services rendus à la collectivité à l'intérieur des périmètres urbains lors de nouveaux développements ou de développements déjà existants	Éducation/Information	Mettre un coût en pertes écologiques en fonction des aménagements lors du développement urbain	2027
		Accès à la nature	Permettre l'accès local à des milieux naturels ciblés (milieu urbain)	2032
		Paysages naturels	Considérer et intégrer les milieux naturels comme faisant partie des éléments du paysage naturel existant lors de nouveaux projets ou en créer de nouveaux lorsqu'ils sont absents	2032
			Étudier la faisabilité d'un programme de compensation d'émissions de GES pour la séquestration du carbone par la conservation de milieux naturels	2024
			Maintenir des corridors de visibilité sur des éléments paysagers d'intérêt	2032